MARPENT -PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2012

Présents: ALLAIN-LE DROGOFF- BERNARD-BOCQUET-ZITO-CARARO-NICOL Monique-DEBAIL-DUFOUR-JULE-LAVIELLE-LEGROS-LOIRE-MONFOURNY-NICOL Hervé-VANDEKERCKHOVE-VERPLAETSE

Absent excusé ayant donné procuration: LEBLANC

Absents: CASSET-CLAUSE

Le Président ouvre la séance à 19 h 30.

Le conseil municipal désigne M.Bruno Legros comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve ensuite le procès-verbal de la dernière séance du 30 juillet 2012.

EXERCICE DU DROIT DE PREMPTION URBAIN

Le maire fait part aux membres présents de la vente d'un logement avec jardin, au 5 rue pasteur.

Ce logement se situant dans le périmètre de renouvellement urbain adopté par le conseil municipal, le maire propose, dans l'attente de la convention avec l'EPF, de préempter ce bien au prix de sa mise en vente (15 000 €) en vue de le réhabiliter en logement à vocation sociale.

Les membres présents votent à l'unanimité cette proposition.

SUBVENTION UVJM

Sur proposition de M Jean-Claude Debail , adjoint aux sports, le conseil vote la subvention annuelle de 2000 euros au club cycliste, organisateur d'un critérium dans le cadre de la foire d'octobre

Les membres présents votent à l'unanimité cette proposition.

AVENANT MARCHE DU MOULIN

M Frédéric Bernard explique que l'entreprise, avant de poser la toiture et son mécanisme, a dû conforter et mettre à niveau le chemin de roulement du moulin mais que ces travaux n'avaient pas été prévus par le maître d'oeuvre dans le marché. Il convient donc de signer un avenant avec l'entreprise Battais, titulaire du marché, d'un montant de 11 623,41 € TTC.

Les membres présents votent à l'unanimité cette proposition.

SIGNATURE D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ADAPTE

Hervé Nicol, adjoint aux travaux, présente le projet de recruter aux espaces verts un jeune marpentois, suivi par un les Papillons blancs dans le cadre d'un contrat d'apprentissage adapté de trois ans, la part à charge de la commune s'avérant symbolique sur ce type de contrat.

Les membres présents votent à l'unanimité cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Le secrétaire de séance

Bruno Legros

Le Maire

Jean-Marie Allain